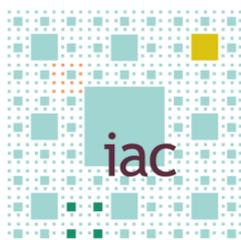


PROGRAMME DE FORMATION

ÉCRIRE L'INTERVENTION SOCIALE

29 chemin des Côtes de Pech David — 31400 Toulouse — iac@i-ac.fr — 05 62 17 20 86 — www.i-ac.fr



Institut d'anthropologie clinique

ORGANISME DE FORMATION

SIRET 827 757 477 00019 - APE 8559A

Prestataire de formation 76310860731 - ODPC 5644

Public : Groupe pluridisciplinaire (8 à 12 participant·e·s max.) travailleurs sociaux, infirmiers, psychologues, médecins, cadres, responsables associatifs.

Prérequis : Aucun.

Durée : 3 jours (21 heures)

CONTENU

Objectifs

- Utiliser l'écrit comme outil d'intervention sociale ; rédiger des écrits assumés par le professionnel et pertinents pour les bénéficiaires : notes sociales, rapports d'évolution, informations préoccupantes, écrits de synthèse, évaluations, rapports d'agrément, etc.
- Écrire *sur* autrui et *pour* autrui dans le respect des principes éthiques de la communication et des cadres réglementaires et juridiques (droit des usagers et des patients, loi du 2 janv. 2002, loi du 5 mars 2007, etc.).
- Formaliser des savoir-faire : faire de l'écrit un instrument de réflexivité et d'optimisation des pratiques professionnelles.

Compétences

- Être en capacité de transmettre des éléments pertinents dans un écrit.

Description

Le travail social est avant tout un métier de parole, d'écoute, une activité de langage. Il s'inscrit dans une longue tradition de l'oralité, de l'échange et de l'observation.

Les attentes législatives et institutionnelles modifient ces modes d'intervention par la prolifération d'écrits formels aux destinataires souvent multiples, et aux enjeux entremêlés. La plupart de ces productions écrites sont consignées dans le dossier de l'utilisateur, facilitant la cohérence des prises en charge, mais nous conduisant à interroger la responsabilité professionnelle, notamment dans le partage de l'information et le droit fondamental au respect de l'intimité des bénéficiaires. Cette réflexion éthique est d'autant plus prégnante que certains écrits, à la source de décisions judiciaires ou administratives, sont l'objet d'une démonstration écrite qui doit être entièrement maîtrisée par les professionnels.

L'écriture *sur autrui* devient également une écriture *pour autrui*, et rend nécessaires des conduites scripturales particulières, mettant notamment en jeu la question de la reformulation et celle de la légitimité de l'évaluation.

Par ailleurs, les écrits d'accompagnement social conduisent à formaliser la pratique professionnelle, c'est-à-dire à rendre compte de façon synthétique et organisée des actions accomplies. En l'absence de technique, le risque est grand de formater l'écriture, de figer et d'appauvrir son propos dans des écrits-types, de standardiser les problématiques par une standardisation des formulations.

Alors que les écrits ont pour objectif de valoriser la prise en charge, de formaliser un service rendu, voilà qu'ils deviennent des obligations chronophages pour les professionnels qui se retrouvent parfois confrontés à l'impossibilité de trouver les mots justes, à la peur de l'indélébile et de la trace laissée.

Thématiques

- Dire et écrire : comprendre les incidences de l'écrit dans l'intervention sociale.
- Se repérer : identifier les enjeux et effets des différents types d'écrits.
- Maîtriser l'information : comprendre le cadre réglementaire du partage des données personnelles et l'impact des nouvelles lois sur les écrits.
- Parler de l'autre : écrire à partir de la parole de l'autre, retranscrire sans trahir, se dégager des stéréotypes, protéger l'intime.
- Parler de soi : construire des interprétations fiables, trouver la bonne distance professionnelle et la transcrire justement.
- Produire des écrits d'intervention sociale pertinents, argumentés, et assumés : mener une démonstration dans les écrits « sensibles », d'aide à la décision, d'évaluation, etc.
- L'écriture de l'expérience : révéler ses pratiques professionnelles.

MOYENS HUMAINS

Laurent Puech est assistant de service social DE. Il a exercé sur des missions prévention/protection de l'enfance sur différents terrains. Parmi ceux-ci, en tant qu'intervenant social en gendarmerie, il a travaillé principalement auprès des personnes vivant de la violence dans leur couple ou famille. Il est aujourd'hui dans une fonction d'appui technique aux professionnels de ce secteur.

Il exerce par ailleurs une activité de formation dans les domaines du secret professionnel, du partage d'informations et des écrits professionnels.

Laurent Puech propose un regard critique interrogeant les effets de pratiques se voulant protectrices et les idées parfois infondées qui peuvent circuler dans le secteur social.

Il est le fondateur et animateur du site de référence secretpro.fr, seul site entièrement dédié au secret dans le secteur du travail social et médico-social. Il publie aussi le blog protections-critiques.org consacré aux logiques de protection à l'œuvre dans le travail social. Il est auteur du [Manuel du travailleur social sceptique - Déjouer les pièges de la pensée](#) et du blog zets.fr

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Modalités pédagogiques

- Formation présentielle proposée en INTRA établissements (délais d'accès habituel 3 à 6 mois).
- L'animation des journées de formation permet d'articuler des interventions théoriques, des échanges avec les participant·e·s, des analyses d'écrits dirigées ou proposés par les participant·e·s.

Moyens et supports pédagogiques

- Exposés théoriques, apports méthodologiques.
- Analyse d'écrits proposés par les stagiaires et le formateur.
- Jeux de réécritures et d'écritures collectifs et individuels.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Auto-positionnement et recueil des besoins et attentes.
- Tour de table.
- Synthèse intermédiaire.
- Evaluation individuelle (ex. QCM, mise en situation professionnelle, échange interactif).
- Bilan de fin de formation.
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Questionnaire d'évaluation à chaud complété individuellement en ligne.
- Questionnaire d'évaluation à distance, suivi de retours d'expérience.

L'iac se réserve le droit d'adapter le déroulé et le contenu de la formation sans préjudice à la qualité pédagogique.

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation. Veuillez contactez notre référente : accessibilite@i-ac.fr

Dernière mise à jour : 13/06/2024